

graphê39

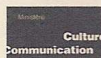
sommaire

Funeste destinée, p.2
Une scripte copte p.12
Grains de sens p.22
Brèves p.24

Adresser le courrier
concernant Graphê
à Roger Bodin,
20, avenue Courbet,
95400 Arnouville-lès-Gonesse.

Adhésion/Abonnement
individuel: 25 euros/an.

Graphê n° 39, mars 2008 – Prix: 3,80 euros
Bulletin de l'Association Graphê
pour la promotion de la typographie,
7, rue de Douai 75009 Paris.
Téléphone: 06 83 37 89 14



avec le soutien
de la Direction régionale
des Affaires culturelles
d'Ile-de-France.
Ministère de la Culture
et de la Communication.

Directeur de la publication: Roland Fiszel.
Rédacteur en chef: Roger Jauneau.
Direction artistique: François Weil,
Adeline Goyet, Franck Jalleau,
Julien Janiszewski.
Coordination: Roger Bodin.
Correction: Léonard Léonetti.
Impression: STIPA, Montreuil.
Graphê est imprimé sur Munken Pure 120 g/m²
de ARCTIC PAPER.

ISSN 1168-3104 - Dépôt légal: 1^{er} trimestre 2008.

Jacques André

Funeste destinée : l'apostrophe détournée

Graphê 39,
mars 2008, p. 2-11.

© Copyright, Graphê, mars 2008

L'apostrophe détournée

Depuis quelques petites années, on voit sur de nombreux sites web (mais la contagion s'étend aux affiches, aux enseignes, voire à l'imprimé) de plus en plus d'apostrophes droites [']. C'est paradoxalement

le cas des sites officiels comme celui du ministère de la Culture donnant le texte de la loi Toubon de défense de la langue française : on voit (page 11) que « l'emploi » est écrit avec ce signe qu'on appelle parfois crûment mais efficacement « chiure de mouche » et non avec une apostrophe qui, elle, a toujours été oblique (et en général courbe). Nous reviendrons plus bas sur ce que peut connoter cette ignorance de la typographie. Mais voyons d'abord pourquoi on en est arrivé à cette confusion des signes. Voici donc la belle histoire de l'apostrophe, caractère très français, et sa funeste destinée.

Le cose volgari de Petrarca :

Ci-contre :

En 1502 à Lyon, Balthazard de Gabiano imprime ce volume, d'après l'ouvrage qu'Alde Manuce a édité à Venise en 1501. C'est le premier piratage de fontes de l'histoire de l'imprimerie.

Format : 10 x 15 cm

Bibliothèque municipale de Nancy,
cote 320 416 ; folio XIII, verso.

Page de droite :

en haut : détail de l'ouvrage imprimé par Alde Manuce à Venise, en 1501.

Les premières apostrophes imprimées connues apparaissent dans cet ouvrage.

En bas : le même passage écrit de la main de Pietro Bembo.

Extraits de l'article de Paolo Trovato cité en bibliographie page 11.

D i noui ponti oltraggio a la marina:
E t uedrai ne la morte d'e mariti
Tutte uestite a brun lo donne Perse,
E tinto in rosso il mar di Salamina:
E t non pur questa misera ruina
D el popolo infelice d'Oriente
Vittoria ten'promette;
M a Marathona, e le mortali strette,
C he difese il Leon con poca gente;
E t altre mille d'hai ascoltate et lette.
P erche inchinar a Dio molto conuene
L e ginocchia et la mente;
C he gli anni tuoi riserua a tanto bene.
T u uedra' Italia et l'honorata riuu
C anzon; ch'a gliocchi miei ceta et contende
N on mar, non poggio, o fiume;
M a solo amor; che del suo altero lume
P iu m' inuaghisce, doue piu m'incende:
N e natura po star contra'l costume.
H or moui: non smarrir l'altre compagne:
C he non pur sotto bende
A lberga amor; per cui si ride et piagne.

V erdi panni, sanguigni, oscuri, o persi
N on uesti donna unquanco;
N e d'or capelli in bionda treccia attorse
S i bella; come questa, che mi spoglia
D'arbitrio; et dal camin di libertade
S eco mi tira si, ch'io non sostegno

Funeste destinée !

PALMES

Cadrat d'or à **Alde Manuce**
pour l'« invention » de l'apostrophe
typographique (1501).

Alde Manuce a créé en 1501 sa collection des *libri portatiles*, livres de poche d'œuvres classiques, qu'il a inaugurée par un *Virgile* devenu célèbre car c'est le premier ouvrage en italique, caractère (gravé par Francesco Griffo) imitant en quelque sorte l'écriture manuscrite. La même année, il publie aussi le premier ouvrage en italien de cette collection, *Le cose volgari di messer Francesco Petrarca*. Alde a utilisé pour celui-là un texte ancien de Pétrarque dont le manuscrit appartenait à son ami Pietro Bembo et, fait extraordinaire, on a retrouvé la copie au net qu'en avait faite ce dernier. Outre le point-virgule (réinventé lui aussi par Bembo), on remarque tant dans le texte manuscrit qu'imprimé, l'usage de l'apostrophe pour marquer l'élision (par exemple *l'honorata*), comme on le fait encore aujourd'hui en italien et en français.

L'apostrophe existait chez les Grecs, mais avait disparu avec le latin classique. Elle perdura toutefois en latin populaire et se voit dans des manuscrits d'auteurs comme Virgile ou Priscien. On la trouve de même dans des textes médiévaux français, *Lancelot ou Chevalier de la charrette*, roman de Chrétien de Troyes (vers 1180) par exemple. On trouve aussi cette apostrophe dans la première grammaire italienne *Regole della lingua fiorentina* d'Alberti (connue par un manuscrit de 1494). C'est donc un signe « populaire », issu de l'écriture manuscrite, que Manuce introduit pour la première fois dans un livre imprimé.

Cadrat d'argent à
Balthazard de Gabiano
pour la première apostrophe
imprimée en France (1502).

1501, c'est l'année de la première apparition de l'italique et de l'apostrophe dans l'imprimé. C'est aussi celle du premier gros piratage de fonte : malgré les privilèges du Sénat de Venise et du pape protégeant le caractère italique de Manuce, des contrefacteurs le copièrent impunément car ils étaient à l'abri de la justice vénitienne, par exemple dans le Piémont. C'est ainsi que Balthazard de Gabiano copie caractères et éditions de Manuce, mais à Lyon. Et justement, en 1502, il regrave (en l'améliorant !) l'italique de Griffo et imprime *Le cose volgari de Petrarca*, avec ses apostrophes. C'est donc le premier livre connu comportant des apostrophes qui ait été imprimé en France (mais avec un texte en italien).

**Tu uedra' Italia et l'honorata rinda
Canzon; ch'a gliocchi miei cela et contende
Non mar, non poggio, o fiume;**

*Tu uedra' Italia et l'honorata rinda
Canzon; ch'a gliocchi miei cela et contende
Non mar, non poggio, o fiume;*

Cadrat d'argent à **Geofroy Tory**
pour le premier livre en français
comportant des apostrophes (1529).

Geofroy Tory fit au moins deux séjours en Italie où il s'imprégna de culture latine et s'initia à l'art de l'édition, de l'imprimerie et aux techniques du dessin. En 1518, il revient à Paris où il rédige son *Champfleury*, traité sur le dessin des lettres d'imprimerie, qui ne sera publié qu'en 1529 par Gilles de Gourmont. Ce livre est aussi un manifeste pour défendre l'emploi de la langue française (et non plus du seul latin) pour les textes érudits ; mais il ressemble encore à un incunable en romain. Toutefois, dans le *Tiers livre* (à propos de la lettre S), Tory parle en une demi-page du « point crochu qu'on appelle *apostrophus* », utilisé par des auteurs latins pour marquer une forme de contraction (et non l'élision comme aujourd'hui). Il n'y a aucune autre apostrophe dans cet ouvrage d'environ 180 pages où Tory écrit par exemple « en sorte que le S. se y pert en la facon quil sensuyt » ce qui, en 1549 (dans la seconde édition du *Champfleury* par Vivant Gaultherot), sera composé « en sorte que l'S, s'y pert en la façon qu'il s'ensuyt. »

Ne. Ne autē Cōiunctiōne sequēte, cū Apostropho penit^r tolli^r. vt Viden, Satin,
Vin. Pro vidēne, satīne, & vīne. Cest a dire. S. en metre des Poctes Anciens
bien souuāt pert sa vertus. cōe en. XI. liure des Encides de Virgile, ou il ya. Po
nite' pes sibi quisq; sed hæc quā angusta videntis. Et au. XII. liure ensuyuāt, ou
il ya. Inter se coūsse vir' & decernerē ferro. Semblablement quāt ceste Cōiun-
ctiō Latine, Ne, ensuyt le S. icelle S. est du tout ostee, & y signe on au dessus,
Apostro- cōme iay dict, yng point crochu quon appelle Apostrophus. Cōme en disant
plus. Viden' Satin' Vin'. pour & en Lieu de dire, Vidēne, Satīne, & Vīne.

Extrait du *Champfleury* de Geofroy Tory, folio lvj-V°, 1529

Cadrat d'argent à **Jacques Dubois**
pour la première incitation à utiliser
l'apostrophe (1531).

C'est Jakobus Sylvius (de son vrai nom Jacques Dubois) qui le premier, dans sa grammaire *Isagoge*, imprimée par Robert Estienne en 1531, prône vraiment l'usage de l'apostrophe « grecque » pour marquer l'élision et recommande d'écrire « Tu n'es qu'un badin » au lieu de « Tu n'es qu'un badin ».

Apostrophon enim Græcorum more vltimæ cōsonanti lex-
piſſime appingimus, quo literæ a, e, i, ablationem signifi-
cant^r, & apud Hænonios etiā u: vt m'amiē vt, pro ma amiē.
tu n'es qu'un badin: pro tu nē es quē vn badin. tu n'iras
poinct, pro tu ne i iras poinct. t'es sage: pro tu es sage. a, e,
i, o Græci elidūt. Quās vocales alias atque adeo diphthon-
gos Græci oratores vel poetæ apostropho elidi ſignificent:
audire hic ne expecta, cum ad rem propositam non ad-
modum conducant.

Extrait de *Isagoge* de Jakobus Sylvius, 1531

Cadrat d'argent à **Geofroy Tory**
pour le premier emploi systématique
d'apostrophes dans un livre (1533).

Il faudra encore attendre deux ans avant de voir des ouvrages utiliser systématiquement l'apostrophe. Cette fois c'est vraiment Tory qui joue les précurseurs par la quatrième édition de *L'Adolescente clémentine* de Marot, datée du 7 juin 1533 puis, toujours la même année, par la traduction et l'impression de *La mouche de Lucian* et de la *Manière de parler et se taire*. Dans ces trois ouvrages, il utilise en effet l'apostrophe quoique de façon irrégulière. Par exemple, pour élider [le a...] il emploie bien une apostrophe après un L capital [L'a...] mais compose avec un l barré [l̄a] pour les bas de casse.

Cadrat d'argent à **Augereau**
pour avoir gravé une fonte
avec apostrophes (1533).

À part celles de Gabiano, toutes les apostrophes imprimées en France jusqu'alors étaient « bricolées » et ajoutées à la fonte courante sans beaucoup d'homogénéité. En revanche, en décembre 1533, paraît un ouvrage comprenant la troisième édition du *Miroir* de Marguerite de Navarre, traduit en vers par Clément Marot, suivi de la *Briesve doctrine*, ouvrage imprimé par Antoine Augereau avec notamment des apostrophes qu'il a gravées lui-même pour les adapter à son cicéro.

**raige d'apprendre & sçauoir. Et seroit bon,
que les Imprimeurs des liures en François
d'orénauant notassent lesdiz Apostrophes,
ainsi qu'auons faict. Car la langue Françoisle**

« Avertissement aux imprimeurs » de la *Briesve doctrine pour écrire en François* imprimée par Augereau, 1533

Cadrat d'argent
aux **imprimeurs français**
(des années 1530-1550).

L'année 1533 marque ainsi le véritable début de l'usage de l'apostrophe pour l'élision qui devient obligatoire désormais en français. Son développement semble rapide et important car dans cette fin de première moitié du XVI^e siècle paraissent nombre de livres utilisant correctement ce signe (alors qu'ils n'utilisent pas toujours de lettres accentuées). On ne saluera jamais assez l'important travail de pionniers et de meneurs effectué en connivence par quelques imprimeurs et écrivains pour définir l'orthographe et les signes de la langue française. L'apostrophe fera naturellement partie de la casse de Garamond en 1563.

En Angleterre, elle apparaît dès 1559 dans *The Cosmographical Glasse* de William Cunninghams. L'apostrophe est utilisée en anglais principalement pour des contractions (*can't* pour *can not*) et pour le possessif (*John's dog* qui est en fait la contraction d'un ancien génitif *Johnes dog*).

Quelques ouvrages avec apostrophes, accessibles sur les sites de la BNF ou du Centre de la Renaissance à Tours

– *Les Œuvres de François Villon de Paris* revues et remises en leur entier par Clément Marot éditées par Galiot Du Pré, Paris (1533).

– *Les Angoysses douloureuses qui procedent d'amours* de Héli-senne de Crenne [Marguerite de Bret] (chez l'imprimeur parisien Denys Janot en 1538).

– *le Theatre des bons engins* de Guillaume de la Perrière (chez le même en 1539).

– *La Parfaicte amye* d'Antoine Héroet en 1542.

Sans oublier le *Tiers livre des faictz et dictz heroïques du noble Pantagruel* de François Rabelais, paru à Tours en 1546.

Les images de cet article qui n'ont pas de sources indiquées sont aussi extraites de ces ouvrages.

Cadrat d'or aux grammairiens français.

Peut-être plus important encore, les ouvrages ayant défini en quelque sorte le renouveau de la langue française recommandent chaudement son emploi. Outre *Champfleury*, *Isagoge* et la *Briesve doctrine*, citons *La manière de bien traduire* de Dolet (1540) et la *Grammaire* de Robert Estienne (1569). Mais le mot « apostrophe » est encore inconnu dans le *Dictionnaire françois-latin* de M. Nicot (1573).

Ce dict, e, feminin est aulcunesfoys autrement mangé par apostrophe. Or l'apostrophe oste du tout la uoyelle finale de ce, qui prece de la uoyelle du mot ensuiuant: & faict, qu'elle ne s'escript, ne profere aulcunement: & suffist, que seulement on la marque au dessus par son petit poinct. Deuant que de l'en bailler exemple, ie t'aduertis, qu'apostrophe eschet principalement sur ces monosyllabes, ce, se, si, te, me, que, ne, ie, re, le, la, de. Et combien que les Francoys n'ayent de coustume de signer ledict apostrophe, si en usent ilz naturellement: principalemēt aux monosyllabes dessusdicts, quand le mot ensuiuant se commence semblablement par uoyelle.

Apostrophe.

Apostrophe
eschet sur monosyllabes.

Extrait de *La manière de bien traduire* de Étienne Dolet, 1540.
Il y a des apostrophes mais pas encore d'accents.

FRANCOISE.

II

du mot: alors il se prononce comme *s*: mesme aucuns escriuent *s*, au lieu que les anciens escriuoient *x*, en certains mots: comme *Ennuieux*, *Voix*, *Noix*, *Canaux*. ce qu'ils semblent auoir faict de peur qu'on ne die, *Enuie-us*, *Vo-is*, *No-is*, *Cana-us*.

Y Se prononce comme *i*. Les anciens ne se sont point seulement serui de ceste lettre en nostre langue Françoise es mots qui descendoient du Grec, comme aussi font les Latins, *Hydropique*, *Hypocrisie*: mais aussi l'en sont aidé quand vn *i* venoit au commencement du mot, faisant seul vne syllabe, comme *Yuroye*, *Yuer*, *Yure*: à cause que *y* ha forme telle qu'il ne se peult ioindre avec la lettre suyuante. Pareillement quand au milieu du mot il y auoit vn *i* entre des voyelles, comme *Enuoyer*, *le voyoye*, à fin qu'on n'assemblast l'*i* de la syllabe precedente avec la syllabe subsequente, & qu'on ne dist, *Enuoi-er*, *le vo-io-ie*. Aussi en la fin des mots finissans en diphthongue ont mis vn *y*, comme *Moy*, *Toy*, *Soy*, *Foy*, *Roy*, *Iray*, *Appuy*, *Ennuuy*.

Z De ceste lettre se seruent les François es mots qui sont prins du Grec, & se prononce la langue contre les dens basses de deuant, la bouche peu ouuerte, par vn doux son, cōme *ZeZe*, *Zelateur*. On s'en sert aussi en la fin d'aucuns mots au lieu de *s*, pour monstrier qu'elle se doit prononcer à bouche ouuerte, la langue serree contre les dens d'ébas, cōme en tels mots, *Aimez*, *Enuoyez*, *participes du temps passé: Oyez*, *Voyez*, *Imperatifs*.

DE L'APOSTROPHE.

A, E, & I, souuent ne s'escriuent point, principalement **E**, en la fin d'aucuns petis mots d'une syllabe, ou quelque fois de plusieurs, quand on les ioint à vne autre qui se commence par la mesme ou autre voyelle: lors (selon la coustume des Grecs) en la place de la lettre qu'on a retiree, ou destournee du mot precedent, on met vn demi cercle au dessus de la lettre faict en ceste facō, lequel on appelle d'un mot Grec *Apostrophe*, qui signifie retirement, ou destournement. Et cela se fait à fin qu'on ne prononce la lettre ostee, & que tellement les deux mots soyent ioincts en vn, qu'il n'y ait qu'une prononciation de deux. Ce qu'on voit principalemēt en ces particules *de, ie, le, ma, me, ne, que, si, je, ta, te*. comme *D'autant plus, t'aime, L'enuieux*, *il cherche de m'occir, ils n'ont rien, Encores qu'il face bien, Il s'en va, il l'appellera, M'amie, T'amie, S'amie, Je n'iray point*. Pour, *De autant, Je aime, Le ennuieux, De me occir, Ne ont rien, Que il, il se en va, il te appellera, Ma amie, Ta amie, Sa amie, Je ne y iray point*: comme si on disoit en gros *La an, ego nō ibi ibo*. Quelque fois on oste deux lettres, quād quelcun interroge, *Iras tu?* respond, *l'iray*, pour *Je y iray*, comme qui diroit en gros *Latin, ego ibi ibo*.

Extrait du *Traicté de la Grammaire Françoise* de Robert Estienne, 1569.
Remarquer l'absence de lettres accentuées et l'utilisation du *v* pour *u*.

Un long fleuve tranquille

Ainsi, grâce aux imprimeurs, aux grammairiens et aux écrivains, l'apostrophe fait désormais partie de l'alphabet français et voit son usage et sa forme se stabiliser.

Les premières apostrophes imprimées ont un dessin inspiré de l'apostrophe grecque, puis ressemblent à un « point crochu » selon Tory, ou à un « demi-cercle » selon Estienne. Mais très vite, elle prendra la forme d'une virgule, forme qu'elle gardera jusqu'à nos jours. Mais attention, ce n'en est pas qu'une simple copie (alors qu'on pourrait avoir utilisé le même poinçon) ; de subtiles différences existent entre les deux signes du fait de leurs usages légèrement différents puisque la virgule est collée aux lettres précédentes tandis que l'apostrophe flotte plus haut. L'apostrophe traditionnelle n'est pas obligatoirement courbe comme on le lit parfois : il suffit de regarder les linéales anciennes pour s'en rendre compte. En revanche, elle est *toujours oblique*... Pourrait-il en être autrement pour un signe issu de l'écriture manuscrite ?

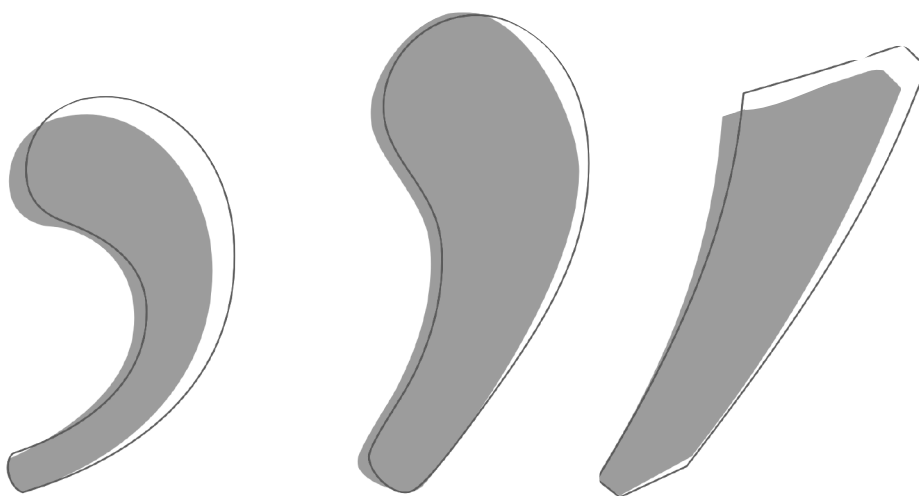
ὁ κυρ' Ἀλέξανδρος, κλπ.
l'apostrophe, l'effet, etc.

L'apostrophe grecque est en général plus courbe que la latine.

Son usage principal en français est l'élision (remplacer « le art » par « l'art »). Cependant, contrairement aux autres langues, cette élision n'est pas réservée au langage populaire ; elle est même obligatoire en bon français (sauf après la voyelle u, « t'as » restant populaire en français). Ce serait d'ailleurs une grave faute d'écrire quelque chose comme « le usage de la apostrophe » ou « lusage de lapostrophe ». Ceci rend du coup l'apostrophe particulièrement fréquente en français, d'autant que les articles et pronoms usuels se terminent par une voyelle (le, la, je, de...). Si on compte les lettres et autres signes (de ponctuation, parenthèses, apostrophes, etc.) dans de gros textes traduits en plusieurs langues (par exemple les *Évangiles* ou le *Projet de Constitution européenne*), on trouve toujours un résultat avec les proportions suivantes :

Langue	Français	Italien	Anglais	Allemand	Espagnol
Nombre d'apostrophes	10 000	6 000	500	Quelques-unes	Quelques-unes
Nombre de points de fin de phrase	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000

Pas étonnant donc que les Français soient pratiquement les seuls à se plaindre que l'apostrophe n'ait plus suivi un long cours tranquille et ce depuis que les dactylographes puis les informaticiens s'en sont mêlés !



Comparaison des dessins
d'une virgule (en gris plein)
et d'une apostrophe (contour).

De gauche à droite :

Adobe-Garamond,

Mendoza-book et Palatino

BLÂMES

Car notre pauvre apostrophe nationale n'a pas été reconnue comme signe linguistique et a été ravalée au rang des marques qu'on peut malmenier impunément ! Alors, allons-y pour quelques blâmes !

Bonnet d'âne à **Remington**.

Eliphalet Remington utilisa, en 1870 pour la première machine à écrire commercialisée, une apostrophe droite. La raison invoquée était l'économie d'une touche : tout comme il décida que les touches des lettres O et I pouvaient faire les chiffres 0 et 1, il décida que les guillemets simples (qui en anglais se composaient par une virgule inversée et une apostrophe [' xxx '] pouvaient se noter [' xxx '] à l'aide du signe hybride « apostrophe droite ». Mais ça n'a pas obligatoirement perduré, et nous avons tous vu des machines à écrire avec apostrophe penchée (même *Courier*, qui est désormais un peu l'archétype des caractères du type machine écrire, a bien une apostrophe oblique).

Bonnet d'âne aux **informaticiens**.

L'apostrophe a été incluse avec les autres lettres et chiffres dans les tout premiers codages, notamment dans le Morse, le braille et le code Baudot qui a servi de base au télex. Dans les codages informatiques qui en sont issus, Ascii et Latin-1, l'apostrophe a pour numéro 39. Mais des informaticiens (notamment anglo-saxons et allemands) ont récupéré ce signe — qu'eux n'utilisaient pas — pour coder diverses choses comme des accents aigus, des primes, des guillemets, etc. n'ayant qu'une vague ressemblance graphique avec l'apostrophe. Cette surcharge a laissé croire que l'apostrophe « courbe » n'était qu'un glyphe pour maniaques de la tradition et non un signe linguistique aussi indispensable que le point pour certaines langues latines. Personne n'a remis en cause l'obscureté de l'apostrophe, mais on a fini par se persuader que le code 39 n'était pas celui de l'apostrophe !

Bonnet d'âne à **John Warnock** et **Charles Geschke**.

L'apostrophe a toujours été présente sous ce nom dans les codages. Dans leur langage PostScript, qui a été la base de toutes les fontes numériques depuis les années 1990, John Warnock et Charles Geschke ont bien dénommé *quote-right* le nouveau signe « ' » (qu'ils placèrent en 169) mais ont fait l'erreur d'appeler *quotesingle* le caractère qui était bien en 39 et qui avait le bon dessin de l'apostrophe « courbe ». On a aussi pu sourire à l'époque de voir PostScript appeler *guillemots* les guillemets (sic ; le plus drôle est qu'on a expliqué cela par la ressemblance des doubles chevrons avec les pieds palmés de cet oiseau !). Mais on n'a pas assez pris conscience que l'absence du mot *apostrophe* a pu laisser croire que l'apostrophe n'existait pas et qu'il n'y avait que des *quotes* anglaises !

Bonnet d'âne à **Bill Gate**.

Hors du monde PostScript, la surcharge du code 39 devenait intolérable et il a fallu bien sûr différencier les divers usages de ce signe. On aurait imaginé que, comme en PostScript, l'apostrophe garde le code traditionnel de 39 et que

Codage des caractères

Les ordinateurs ne connaissent que les chiffres (ou plutôt les bits, chiffres binaires). Pour traiter des suites de lettres, il suffit de donner à celles-ci des numéros, appelés « codes », par exemple 1 pour A, 2 pour B, ... 12 pour L, etc. Mais il faut savoir si 12 est la lettre L ou la suite des lettres AB. Pour cela les codages utilisent un nombre de chiffres constant. Par exemple, avec 2 chiffres, on pourra coder ABL par 010212, mais on ne pourra coder que 100 caractères (de 00 à 99).

Un codage est alors simplement une liste limitée de nombres, chacun correspondant implicitement à un caractère. Pour être efficace, il faut que ces codages soient reconnus internationalement par le maximum possible d'ordinateurs et correspondent aux besoins des utilisateurs et aux possibilités des ordinateurs (d'où pendant longtemps des nombres pas trop grands !). C'est ainsi qu'on a eu les codages suivants (les nombres comme 128 sont en fait liés aux nombres de bits, 128 tient sur 7 bits, 256 sur 8 bits, etc.)

ASCII, codage de 128 caractères : les lettres latines non accentuées, les chiffres et quelques signes de ponctuation, parenthèses, etc.

Latin-1, codage de 256 caractères : ASCII plus des lettres accentuées et quelques signes ; ce sont les caractères qu'on a en général sur le clavier d'un bon ordinateur.

Numéro	Ascii	Latin-1	CP 1252	Unicode
0 à 31				Spéciaux
32				Espace
39	,	,	,	Apostrophe (mais recommande d'utiliser le code 8217)
65	A	A	A	Lettre majuscule latine A
66	B	B	B	Lettre majuscule latine B
97	a	a	a	Lettre minuscule latine a
98	b	b	b	Lettre minuscule latine b
126	~	~	~	Tilde
127				Spécial
128			€	
146			,	
156			œ	
159			ÿ	
160				Espace insécable
161		i	i	Point d'exclamation inversé
201		É	É	Lettre majuscule latine E accent aigu
255		ÿ	ÿ	Lettre minuscule latine y tréma
339				Digamme soudé minuscule latin œ
2592				Lettre Gourmoukhî TTHA
8217				Guillemet apostrophe (caractère recommandé pour l'apostrophe)
1 114 111				Spécial

Codepage CP 1252, codage privé (Microsoft) ; c'est à peu près Latin-1, avec quelques caractères différents et surtout l'appropriation de codes « réservés » pour y mettre des caractères non prévus par Latin-1, comme œ ou le symbole euro. Apple a aussi de tels codages privés, mais différents de ceux d'IBM ou de Microsoft, d'où l'incompatibilité de ces codages « propriétaires » entre eux.

Unicode, défini récemment par un consortium international, permet de coder tous les caractères du monde sur 32 bits (soit des millions de caractères) avec une façon condensée (UTF8) d'écrire les codes. Outre sa taille, Unicode se distingue par le fait qu'à un numéro est associé le nom d'un caractère et non un caractère graphique.

les « parasites » se voient attribués un nouveau code. Mais non, Microsoft a pris l'option inverse dans son codage (non officiel d'ailleurs, CP1252). L'apostrophe y a un nouveau code (146), celui traditionnel (numéro 39) correspond alors à la *quote* droite ou « chiure de mouche ». À priori, c'est transparent pour les utilisateurs : en tapant la touche « apostrophe », on voit bien apparaître une apostrophe oblique sur son écran ou, après impression, sur papier. Les problèmes arrivent dès qu'il y a communication : envoi d'un mail, affichage d'une page web ou même envoi d'un fichier Word par un utilisateur de Microsoft : il pense envoyer une apostrophe, mais elle a le code 146. Si celui qui reçoit son mail ou affiche sa page web n'est pas lui-même équipé chez Bill Gate (par exemple s'il utilise Unix, Mac, etc.), alors il va voir ce que le codage de son propre système suppose trouver en 146, c'est-à-dire selon le cas [1], ['] voire rien du tout, ce qui sera alors souvent affiché [?]. Dans l'autre sens, un utilisateur de Microsoft recevant un texte avec une apostrophe correctement codée 39 verra en fait une apostrophe droite ['] puisque c'est le caractère prévu par CP1252. Pour éviter cela, des logiciels tiennent compte du codage qu'ils lisent, mais ce n'est pas toujours facile de le savoir et ça ne marche pas toujours ! Si Microsoft avait gardé 39 pour l'apostrophe, ça ne serait pas arrivé !

Bonnet d'âne aux **normalisateurs**.

Pour éviter ces codages propriétaires incohérents entre eux tout en donnant accès à tous les caractères de toutes les langues du monde, on a conçu de grands codages universels, dont Unicode, défini par un consortium mondial, qui est aujourd'hui installé sur pratiquement tous les ordinateurs. On aurait pu espérer que le code de l'apostrophe reprenne bien sa place ; mais non, on a créé encore un nouveau code pour celle-ci (cette fois en 8217, ce qui prend trois octets en UTF8). Ce choix est aberrant. Le caractère de code 39 a bien pour nom « apostrophe » mais Unicode précise « le caractère préféré pour l'apostrophe est 8217 ». Les problèmes d'incompatibilité posés par la coexistence de plusieurs codes (ceux d'Ascii, Latin-1, CP1252, etc. et maintenant d'Unicode) pour l'apostrophe vont durer des années (les lettres accentuées existent en latin-1 depuis 1980 mais sont toujours sous-employées !). Un texte en Latin-1 n'est plus un texte en Unicode (contrairement à ce qui avait été prôné) et le consortium recommande tout simplement de recoder les textes déjà saisis. Travail simple qu'auraient facilement fait les informaticiens pour les quelques « *quotes* » qu'ils utilisent. Mais a-t-on bien réfléchi que le choix de déplacer le code de l'apostrophe signifie aussi de tout recoder les milliards d'apostrophes linguistiques qui existent avec le code 39 dans les bases de données textuelles en français, en italien, voire en anglais ?

En tout cas, les dégâts se font déjà sentir car cette apostrophe droite ne choque plus grand monde. On la voit même « hors ordinateur », sur des frontons de magasins, sur des affiches et même sur des couvertures de livre, comme récemment sur celle d'une histoire de l'imprimerie !

Déjà pour Latin-1, les normalisateurs avaient déclaré que des caractères tels que [œ] ou [Ÿ] n'étaient pas indispensables. Grâce à des Canadiens, cela a été corrigé dans Latin-9, mais bien trop tard. La lutte pour redresser l'apostrophe sera difficile, mais pas impossible (il « suffit » de dire que le code préféré pour la *quote* est un nouveau numéro NNNN et demander aux fabricants de revenir en arrière pour la programmation de leur clavier !). Ce n'est pas un problème technique mais une question de volonté politique. Hélas, cette disparition du « o dans l'e », la future disparition de l'apostrophe et bien d'autres erreurs dans ces codages sont bien plus que des anecdotes ou des sujets d'angoisses de tenants d'un conservatisme typographique sans évolution. Ce sont des attaques à notre langue ; et il faudrait l'accepter ?

Bonnet d'âne aux **ministres français de la Culture.**

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui on est obligé de faire la plus grande attention au codage que l'on utilise et à la façon dont le code de l'apostrophe va être compris par les personnes qui vont utiliser, par exemple sur le web, un autre système que le votre. C'est ainsi que l'on trouve des sites méprisant la typographie française comme paradoxalement celui du ministère de la Culture qui n'hésite pas à afficher sur son site :



LOI n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française

On pardonnera au programmeur de s'être fait piéger pour l'apostrophe droite que l'on voit dans cet extrait (mais on ne peut pas pardonner l'emploi du signe degré pour abrégé « numéro »). Il est anormal que ses supérieurs aient laissé passer ses erreurs. Mais surtout on ne peut qu'en vouloir à l'AFNOR, aux organismes de francophonie et surtout au ministère français de la Culture de n'avoir pas su faire imposer aux instances de normalisation le respect de la culture française. Mais rien d'étonnant quand on voit la mauvaise volonté, voire l'incapacité, à résoudre le sauvetage du patrimoine typographique de l'Imprimerie nationale alors qu'il faudrait en profiter pour créer un organisme comme le propose le projet CITÉ... Espérons quand même voir un jour la naissance d'une structure. À côté de tâches d'enseignement, de muséographie et de production liées à la typographie et de façon plus générale aux écritures, elle participera activement à la recherche en matière en signes et fera profiter de sa compétence les organismes de normalisation. ■

Jacques André

Bibliographie

Jacques André, *L'apostrophe : histoire d'un signe incompris* à paraître.

Jacques André et Henri Hudrisier, *Unicode, écriture du monde ?*, éditions Lavoisier, 2002.

http://www.cairn.info/sommaire.php?ID_REVUE=DN&ID_NUMPUBLIE=DN_063

Nina Catach, *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance*, Droz, Genève, 1968.

Yves Perrousseaux, *Histoire de l'écriture typographique, tome 1, De Gutenberg au XVIII^e siècle*, Atelier Perrousseaux éditeur, 2005.

Paolo Trovato, « Per un censimento dei manoscritti di tipografia in volgare (1470-1600) », *Il libro di poesia dal copista al tipografo (a cura di Marco Santagata e Amedeo Quondam)*, Modena, 1989.

Jeanne Veyrin-Forrer, *La lettre & le texte*, École Normale Supérieure de Jeunes Filles, 1987.

Collectif *Le projet CITÉ, Conservatoire de l'Imprimerie, de la Typographie et de l'Écrit*, 2005
http://www.garamonpatrimoine.org/projet_cite.pdf